



une étude sur les besoins de la ville en bancs relais

Alors que les itinéraires de mobilité douce et les infrastructures se développent en ville, la direction des travaux de la Ville de Lausanne veut porter un regard critique et mettre en place une méthodologie sur la présence ou la nécessité de bancs publics. Bancs relais ou à vocation sociale, ils sont essentiels à l'attractivité du réseau piéton dans une ville au dénivelé important. La Ville a confié ce mandat innovant à l'association Mobilité piétonne Suisse pour une portion test du territoire communal. Publiée en septembre 2015, l'étude a permis de rassurer sur la générosité de l'offre actuelle et d'identifier des opportunités de façon détaillée, mais surtout de définir une méthodologie d'implantation qui pourrait être généralisée à l'ensemble de la ville.

Déjà au bénéfice d'un intérêt accru depuis la révision du Plan directeur communal en 1996, la place privilégiée du piéton en ville de Lausanne est au cœur de chaque projet d'aménagement, alors que de nombreux itinéraires de mobilité douce se développent à Lausanne (Cheminement Est-Ouest, passerelles du Martinet et de Maillefer, passage inférieur Tivoli Sévelin).

Cette nouvelle étude vise à compléter le réseau de bancs publics qui jalonne ces itinéraires afin d'en renforcer l'attractivité. Car marcher c'est aussi s'arrêter, que ce soit pour profiter d'un cadre agréable, seul ou à plusieurs, ou pour se reposer ou attendre brièvement. C'est cette seconde fonction que désigne le terme de bancs « relais », sur laquelle l'étude met particulièrement l'accent.

un concept innovant pour un projet pilote

S'intéressant à l'axe Nord Sud de l'Est de Lausanne (depuis le CHUV), la méthodologie proposée permet de répertorier les besoins en bancs publics, tant dans leur implantation que dans leur fonction. Cette démarche innove en se basant sur des données géoréférencées qui permettent de coordonner cette thématique avec d'autres projets d'aménagement (PPA, m2 et m3, tram). Elle recense également les murets et autres possibilités informelles de s'asseoir, totalisant une centaine sur le périmètre étudié. Ce type de siège n'offre certes pas le même confort qu'un banc standard, mais ils en ont la fonction comme le confirme l'observation des usages. Cette donnée permet d'affiner l'analyse au moment de fixer les degrés de priorité pour l'ajout de bancs.

Après examen, ce projet pilote pourrait être repris sur l'ensemble du territoire communal, et semble intéresser d'autres communes qui ont été approchées.

inventaire de l'existant et ajouts à étudier

La Municipalité a désormais connaissance de chiffres clé qui l'aiguilleront dans les prochaines études sur l'espace public :

- Sur les 150 hectares étudiés, 580 bancs existants ont été répertoriés au moyen de tablettes numériques. Avec une bonne nouvelle à la clé : aucun cas de déprédation ou de déficit d'entretien n'est à signaler le jour de l'inventaire. La moitié environ de ces bancs se situe dans les parcs de Mon Repos et de l'Elysée / Denantou.
- On compte une moyenne de 2 bancs par hectare sans compter les parcs (ou 4 en comptant les parcs) et de 23 bancs / 1'000 habitants sans compter les parcs (ou 53 en comptant les parcs).
- La moitié des bancs existants sont situés dans un contexte sans qualité particulière. Ils répondent donc à une fonction de « relais ».
- 44 emplacements ont été identifiés pour ajouter des bancs et compléter le réseau de manière optimale. Il compterait alors 629 bancs.



les enjeux pour la direction des travaux

La connaissance de l'emplacement des bancs existants et des endroits qui présentent un potentiel sont des informations essentielles dans la conception des espaces publics lausannois. Cette analyse accompagne l'implantation progressive du nouveau Banc Lausanne dans les quartiers, et le développement en-cours de nombreux espaces (Plaines-du-Loup, Tuillière, route de Genève et tram, quartier de Sévelin).

La direction des travaux
Mobilité piétonne Suisse

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, 021 315 52 00**
- **Mobilité piétonne Suisse - Jenny Leuba, chef de projet Romandie,**
jenny.leuba@mobilitepietonne.ch

Lausanne, le 8 octobre 2015

Documentation :

Bancs publics, Concept d'évaluation et de l'offre et des besoins dans huit quartiers de Lausanne, Ville de Lausanne, Mobilité piétonne Suisse, 2015

www.lausanne.ch/rm

www.mobilitepietonne.ch/bancs-publics



Illustration :

Source : Place de l'Ours Lausanne, Mobilité piétonne Suisse, 2015